ÉDITION SPECIALE SEMAINE DU 1 JUIN JOURNAL LYCÉEN ET COLLECTIF

LE BROCÉLIANDE

Un média qui se veut être une nouvelle voix.

redaction.le.broceliande@gmail.com
@le_broceliande_

•ÉDITO• de la rédaction

Le journal, depuis sa création, a pour rôle "d'informer" : informer des sorties au cinéma, des actualités du lycée ou encore des projets culturels ou éducatifs. Comme nous l'avons fait avec la semaine pour la planète, la rédaction a assisté aux conférences et ateliers autour de ce projet mené par la professeure d'espagnol du collège Mme Castano Rios en partenariat avec la fondation Raoul Wallenberg (pour plus d'informations, n'hésitez pas à lire notre article complet sur la fondation dans le numéro 3 du Brocéliande). Voici le numéro spécial sur la semaine des droits humains !

10 minutes avec Véronique Auger

Par Anna Betelli

Jeudi 19 mai on a eu l'opportunité de rencontrer (même si virtuellement) Véronique Auger, journaliste, qui nous a parlé de la liberté de la presse en Europe et plus précisément en France.

Véronique Auger a d'abord travaillé dans des émissions comme sur France 2 ou France 3. Elle explique que ce qui la passionne est d'aider les gens à comprendre le monde qui les entoure. C'est pour ça qu'elle s'est consacrée à une émission appelée "6,56" pour expliquer l'arrivée de la nouvelle monnaie, l'Euro. Aujourd'hui, à travers son travail, elle fait l'éloge de l'Union Européenne et traite des sujets comme l'avortement, l'écologie, l'immigration... Mais elle s'engage aussi dans son métier : elle préside l'association des Journalistes Européens qui a pour objectifs la démocratisation et la liberté de la presse.

Pendant cette semaine des droits humains, on a beaucoup entendu parler de liberté de presse et de censure. Avec Véronique Auger, on a pu comprendre pourquoi il faut en parler et changer la situation. Si vous êtes convaincus que la presse en France est complètement libre, vous vous trompez : le pays est 26ème sur 180 dans une échelle qui mesure la censure des journaux. Selon Véronique Auger, ce chiffre n'est pas digne, même si la France est passée de 34ème à 26ème. L'union européenne est l'institution avec le plus de respect pour la liberté de la presse. Cependant, même dans le territoire de l'Europe, il y a eu des crimes contre la liberté de la presse : à Malte, Dafne, une journaliste, a été tuée par la mafia et en Slovénie la censure est de plus en plus une réalité. La censure existe aussi en France : Véronique Auger nous raconte qu'en 2006 elle a été censurée et a perdu son poste.

Jeudi, elle était dans notre lycée pour nous sensibiliser à ce sujet. Elle invite les jeunes à s'informer sur notre société, en ajoutant qu'on vit dans un monde qui nous fournit de nombreuses informations à toute vitesse. C'est à nous de les vérifier et de nous interroger. Dans ce contexte si compliqué où les journaux ne dissocient pas les informations de l'opinion, Véronique Auger nous rappelle l'importance de l'analyse pour garder et développer notre esprit critique.

Classement mondial de la liberté de la presse *

2 Finlande
3 Danemark
4 Suède
5 Pays-Bas
10 Portugal
11 Allemagne
12 Belgique
13 Irlande
14 Estonie

17 Luxembourg
18 Autriche
22 Lettonie
27 Chypre
28 Lituanie
29 Espagne
32 Slovénie
33 Slovaquie
34 France
40 Tchéquie
41 Italie

48 Roumanie
59 Croatie
62 Pologne
65 Grèce
81 Malte
89 Hongrie

111 Bulgarie

*selon une enquête de 2020 de Reporters Without Borders

Cinéma

Les mots de Taj

Par les Thobie's Brothers et Gemma Latapie Iborra

Le 25 mai 2022, Dominique Choisy est intervenu auprès des 4èmes de Brocéliande, dans le cadre de la semaine des droits humains, au cinéma L'Hermine à Plélan Le Grand. Il a présenté son dernier film documentaire Les Mots De Taj, tourné en 2018 et sorti en 2021.

Le protagoniste du film, Tajamul Faqiri, a quitté l'Afghanistan à l'âge de 14 ans pour aller en France. Le film propose un retour sur le voyage de cet homme, qui, 6 ans après son périple, va retourner sur ses pas, cette fois là en sens inverse. Ils partiront à trois : lui, le réalisateur (et son père adoptif) Dominique Choisy et le directeur de la photographie Henri Desaunay. Le film commence avec une rencontre avec les personnes qui l'ont accueilli à son arrivée en France, et parlent de son intégration. Après ce prologue, le voyage commence.

Le titre du film les mots de Taj illustre bien la construction du film. En effet, on suit Taj qui va nous parler, comme à un confident, de son parcours tumultueux. Nous nous retrouvons dans un récit intime enregistré par la caméra.

Dominique Choisy, lors de l'échange avec les collégiens

Ils sont partis d'Amiens pour aller jusqu'à Kaboul. Le fait de ne pas commencer par l'Afghanistan, va permettre de « préserver » les spectateurs et de ne pas commencer le film par des choses trop difficiles, pour arriver doucement aux choses les plus dures à entendre. L'équipe va traverser environ 6000 kilomètres en un mois et demi alors que Taj a fait le trajet en un an. Le film n'a fait aucune demande d'autorisation de tournage car l'équipe n'aurait jamais eu, sans doute, la possibilité de tourner dans certains pays ou certains lieux sous contrôle. L'idée du film ne vient pas du réalisateur mais de Taj lui-même. Dominique Choisy étant son père adoptif, il a eu l'idée qu'ils pourraient tourner, ensemble, un documentaire relatant son voyage.

Le film se construit au fil de rencontres avec d'autres émigrés qui essayent de fuir la guerre ou la pauvreté, avec des personnes engagées dans des associations pour aider ces personnes dans le besoin ou encore avec des citoyens d'autres pays qui, dans le passé, ont connu la même chose.

L'idée du film était de témoigner et de partager la parole de ceux que l'on n'entend pas, ce qui dépasse la notion de rentabilité et de profit.

LE RÉGIME POLITIQUE EN SUÈDE

Par Mikaël Pop-Schuh

À l'occasion de notre entretien avec Mme la Consul honoraire de Suède à Nantes, dans le cadre de la semaine des droits humains, nous avons à plusieurs reprises entendu "Sa Majesté le Roi de Suède". Qui est ce roi ? Quels sont ses pouvoirs ?

La Suède est une monarchie depuis presque un millénaire. Le titre du roi de Suède est « Par la grâce de Dieu, Roi des Suédois, des Goths et des Wendes ». Le roi actuel est depuis 1973 Carl XVI Gustaf. Le roi n'a qu'un rôle purement symbolique, comme la Reine d'Angleterre mais, du fait de sa popularité, a une influence notable.

CONSULAT SUEDOIS

La fondation Raoul Wallenberg étant Suédoise, nous avons eu l'honneur de rencontrer Pia Edström Bourdeau, consule de la Suède, lors d'une visio-conférence ce mardi. Consule d'origine norvégienne et suédoise, née en Algérie, elle nous a apporté des connaissances sur son métier et ses fonctions. Elle est basée à Nantes et a un rôle de consule sur toute la Bretagne. Son parcours de vie lui a permis de maîtriser 6 langues : le français, le suédois, l'espagnol, l'allemand, le norvégien et l'anglais. Heureusement pour nous, elle s'est exprimée en français.

Pia Edström Bourdeau est ce qu'on appelle une consule honoraire, c'est à dire que son métier n'est pas d'être consule. Elle le fait bénévolement, sans être payée. À côté, elle a donc un métier : elle a été ingénieure en mécanique pendant des années avant de démissionner et est aujourd'hui traductrice-interprète. Ces deux fonctions sont très prenantes, elle essaye donc de gérer du mieux qu'elle peut son rôle. Mais finalement, quel est le rôle d'une consule ? Premièrement, elle a un rôle administratif. C'est elle par exemple qui remet les passeports aux Suédois ou aux Français qui veulent partir en Suède. Ensuite, elle a un rôle de représentation. Pia Edström Bourdeau doit assister à certaines cérémonies dans le cadre culturel, économique, sportif, etc... Son rôle en général est un rôle de représentant, elle doit faire rayonner la Suède. Comme elle le dit elle-même, c'est une antenne de l'ambassade.
Les consuls honoraires suédois ne sont pas les seuls sur le territoire français, entre 10 et 12 pays y sont basés (Hongrie, Grèce, Luxembourg, Lituanie, Australie, Russie...). Ils entretiennent de fortes relations entre eux et ont même une association.

Ensuite, nous sommes rentrés plus dans le sujet des droits humains. Elle nous a parlé de la politique féministe de la Suède et de l'importance du travail dans le pays, là où aujourd'hui, il est presque impossible d'être femme au foyer. En effet, Pia Edström Bourdeau décrit la Suède comme un pays précurseur qui s'engage dans la lutte féministe depuis longtemps. Entre 2014 et 2019 en Suède, le ministre des affaires étrangères suédois est une femme : elle s'appelle Margot Elisabeth Wallström et le gouvernent l'a envoyée au Yémen et dans d'autres pays où le droit des femmes reste à améliorer afin d'encourager les autres pays à donner des places importantes aux femmes dans la politique.
La consule avec ses études scientifiques soutient les jeunes et trouve que les citoyens français et suédois ont le privilège de pouvoir choisir leur propre carrière, libres des préjugés.

À la question "Parmi les trente droits humains lesquels vous tiennent le plus à cœur?" elle répond la liberté de l'expression et du mouvement, mais aussi le droit à l'éducation car il y encore des pays où le droit à l'éducation est remis en cause.

Amnesty international

Par Anna Betelli

Jeudi 19 Mai nous avons eu la chance de participer à une conférence consacrée à Amnesty International. Marie Françoise Barboux, membre de L'ONG, nous a présenté le travail de l'organisation et son engagement dans la défense des droits humains. En détail, avec des exemples concrets de son travail, elle nous a parlé du droit à la liberté d'expression et de l'égalité homme-femme.

Mais tout d'abord, connaissez-vous Amnesty International ? Il s'agit d'une organisation internationale fondée à Londres en 1961 par l'avocat anglais, Peter Benenson. Elle s'appuie sur la Déclaration des droits de l'homme de 1948. Son but parait presque utopique : la création d'une société pacifique et égalitaire. Cependant, ses actions sont bien plus concrètes car l'ONG veut laisser une trace dans le temps et se décrit elle-même comme une révolte constante des militantes pour la justice. Pour faire ceci, l'organisation cherche constamment à se mettre sous les projecteurs : pour gagner une cause, elle fait pression sur les gouvernements grâce aux aides des médias et de la communauté internationale. Plus précisément, Amnesty International s'occupe par exemple de défendre le droit au travail au Qatar, là où la coupe du monde l'a nié, ou encore elle exige les procès pour les soldats russes accusés de viser les convois humanitaires.

Marie Françoise Barbaux travaille au siège de Rennes et elle s'occupe plus précisément de l'identité de genre, pour lutter contre les actions discriminatoires dans des pays comme la Pologne ou la Hongrie. En effet, ces deux pays ont approuvé des lois qui nuisent à la protection des minorités des sexes, comme la communauté LGBTQIA+. Il y est interdit de parler de sexualité à l'école, un lieu qui au contraire devrait nous stimuler à réfléchir sur ces sujets. Les Marches des Fiertés sont attaquées et les citoyens connaissent seulement le discours toxique de leur président, alors nous pouvons parler d'une vraie attaque à la liberté d'expression.

Toujours dans le thème liberté d'expression et censure, Mme Barboux nous a raconté l'histoire de Ramy Shaath, un militant égyptien arrêté en 2009 : il avait protesté pacifiquement pour un pays plus démocratique. Après 900 jours de détention dans des conditions inhumaines, il a été libéré mais Ramy à dû renoncer à sa nationalité égyptienne. Le travail de Amnesty international a été de mobiliser le monde avec des lettres, des pétitions... Comme Mme Barbou nous l'a expliqué, souvent les combats de l'ONG sont très longs, car une fois qu'une cause est gagnée il y a encore la fonction de la sensibilisation : des discours dans les écoles, une antenne pour les jeunes, des témoignages sur les réseaux sociaux, pour que ces histoires ne soient pas oubliées.

Pour terminer, elle nous a parlé d'une cause récente qui a bouleversé les États Unis les dernières semaines: le projet de loi qui voudrait interdire l'IVG. L'avortement est un droit fondamental pour les femmes, ça leur laisse un choix qui concerne leur corps et leur futur. Cependant, une décision de la Cour Suprême pourrait l'interdire dans 25 états. Amnesty International est donc en train de mener des enquêtes pour empêcher que cette loi passe, mais comme nous l'explique Mme Baboux, les États Unis se disent être une démocratie et la majorité les considères comme un pays occidental, donc avec une mentalité proche de la sienne. Marie Françoise Barboux invite alors les jeunes à parler de ces sujets qui font débat, de trouver des causes qui nous tiennent à cœur et de les défendre.

Réunion UNESCO avec les délégués de seconde

Par Lili POP et Eloise MAURAS

Jean Marc Septsault, professeur de technologie, chargé de mission à l'éducation et au développement durable sur l'Académie d'Orléan-Tours et référent du développement durable à l'UNESCO est intervenu auprès des délégués de seconde pour évoquer les droits humains.

Pour commencer, Jean Marc Septsault a organisé un atelier où les élèves devaient choisir une image parmi celles proposées et devaient expliquer quel droit cela évoquait pour eux et quelle en était sa signification.

Ensuite, il a parlé de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948. Elle a été adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies le 10 décembre 1948 à Paris. Elle précise les droits fondamentaux de l'homme. Jean Marc Septsault a questionné les élèves sur le mot « Homme » qui intervient dans l'intitulé de cette déclaration. En 1948, l'homme était omniprésent dans la culture de l'époque et bien que des inégalités existent encore aujourd'hui, il serait préférable d'utiliser le terme de droits humains qui serait plus général et moins sexiste.

On peut dire que cette déclaration est encore valable aujourd'hui car les Objectifs de Développement Durable, rédigés en 2015, et fixant des objectifs dans les domaines social et écologique à l'horizon 2030, ont de nombreux points communs avec la Déclaration universelle des Droits de l'Homme.

Il a également parlé des 5 droits humains que l'on retrouve dans les axes de travail de l'UNESCO (branche de l'ONU qui traite du patrimoine et de l'éducation et qui comporte un réseau d'écoles dont notre lycée fait partie). Tout d'abord, évidemment, il y a le droit à l'éducation. Ensuite, le droit à l'eau et à l'assainissement est primordial. Il a expliqué que ces difficultés d'accès à l'eau potable touchaient tous les continents et qu'il y avait même des personnes dans notre lycée qui n'y avaient pas accès sans que l'on s'en rende compte. Ce droit est très important car il peut créer des inégalités, par exemple dans l'éducation. En effet, dans certains pays où l'eau manque, ce sont aux filles d'aller chercher l'eau et donc elles ne peuvent pas aller à l'école. Il y a également le droit de bénéficier des progrès scientifiques. Il donnait l'exemple d'une de ses élèves qui a des problèmes de vue mais qui n'a pas les moyens financiers de s'acheter une paire de lunette. Étant donné qu'elle voit mal le tableau et qu'elle rencontre des difficultés à le lire, elle est confrontée à de fortes difficultés scolaires. Nous avons également parlé du droit à participer à la vie culturelle, pour par exemple avoir un vocabulaire varié et être en capacité de s'exprimer pleinement. Enfin, nous avons le droit à la liberté d'expression, d'information et de vie privée, tout en restant dans le respect des autres.

Jean Marc Septsault a également évoqué plus en détail deux articles de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme. Il a expliqué l'article 13 qui consiste à avoir le droit de circuler librement, et donc de pouvoir quitter son pays mais aussi d'y revenir. Pour beaucoup d'élèves dans le monde, ce droit n'est pas respecté car ils ne peuvent revenir dans leur pays après l'avoir quitté puisqu'ils se mettraient en danger.
Il a aussi détaillé l'article 23 qui concerne le droit au travail, sans discrimination, avec une rémunération équitable et satisfaisante et avec le droit au syndicat. Même situation, ce droit n'est pas toujours respecté. Par exemple, les femmes connaissent toujours des inégalités de salaire ou certaines entreprises comme Amazon font tout pour limiter le droit au syndicat.

Ensuite, les délégués ont discuté des droits humains avec l'intervenant à partir de photos. Ils ont évoqué le travail des enfants, l'esclavage ou encore la pollution plastique dans certains pays comme le Bangladesh qui récupère nos déchets et se retrouve avec d'enormes quantités de ces matières, ce qui nuit à la santé de la population.

Ils ont aussi questionné la place de l'homme dans la nature, qui serait un « superprédateur », en se situant tout en haut de la chaîne animale et en capacité de détruire tous les êtres vivants. Après avoir donné des droits aux humains, ne faudrait-il pas en donner à la nature pour la protéger ?

Pour conclure, les délégués ont réfléchi en groupe pour mettre des actions en place au sein du lycée en rapport avec un Objectif de Développement Durable. Certains ont imaginé faire intervenir un migrant clandestin qui a travaillé pour faire partager son expérience afin que les élèves se rendent compte de ces situations. D'autres ont eu par exemple l'idée de faire une intervention d'un marin pour parler des déchets en mer, ce qui serait concret car nous sommes sur un territoire comportant un littoral.

Association Agir contre la prostitution des enfants

La rédaction a assisté à une conférence de l'association "agir contre la prostitution des enfants". Cet organisme à but non lucratif a été créé en 1986 et était avant cela une association centrée sur la lutte contre le tourisme sexuel.

Les intervenants ont expliqué qu'en 1989 est établie la convention des droits de l'enfance qui stipule que les enfants ont le droit d'être protégés et en 2002 une loi ordonne que « la prostitution des mineurs soit interdite sur tout le territoire de la République »

Ainsi, en cas de prostitution infantile, la victime est aidée par l'aide sociale à l'enfance. Le proxénète (Personne qui organise la prostitution d'autrui pour en tirer des revenus) et le client sont alors pénalement répréhensibles. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, le proxénète ne touche pas forcément de l'argent, il suffit de faciliter la prostitution pour être qualifié de proxénète. On estime qu'en France il y a 40 000 prostituées adultes. Cependant, ce chiffre est probablement sous-estimé.

Selon l'association, il y aurait 3 millions d'enfants se prostituant dans le monde ! Mais encore une fois, ce chiffre pourrait monter jusqu'à 10 millions d'enfants ! On remarque qu'en France, depuis 2014, une nette hausse du nombre d'enfants étant prostitués. L'association a mis en garde contre les idées reçues. Certains imaginent qu'une fille qui se prostitue le fait parce qu'elle aime l'argent et qu'elle veut découvrir une nouvelle sexualité. Ce préjugé est totalement faux. Une fille qui se prostitue peut gagner un peu d'argent mais perd tout le reste : sa confiance en soi, sa dignité. Elle est victime de violences sexuelles, psychiques et sociales. En réalité, les jeunes filles qui se prostituent ont généralement vécu un traumatisme dans leur enfance : viol, violence, harcèlement...

Les jeunes traumatisés sont alors plus susceptibles de se tourner vers quelque chose de dur pour restaurer l'estime de soi.

3020 Pour les victimes et proches de victimes de harcèlement.

ENVOYEZ-NOUS VOS ARTICLES !

Le journal "Le Brocéliande" repose sur un principe de participation. Dans notre journal, nous n'avons aucun rédacteur en chef . Toutes les personnes qui constituent la rédaction permanente de notre journal votent pour les décisions que l'ont doit prendre. Cependant, il n'est pas obligatoire d'être membre de la rédaction pour écrire des articles. Vous pouvez, avec un pseudonyme ou non, nous envoyer vos articles par mail (redaction.le.broceliande@gmail.com). Peu importe que vous soyez collégien, lycéen, filière professionnelle, générale ou technologique. Si vous êtes professeur, et que vous souhaitez partagez des informations sur des projets, des actualités, n'hésitez pas à contacter la redaction et faire apparaître votre article dans la rubrique "actualité lycée". *Merci !*

O. D.

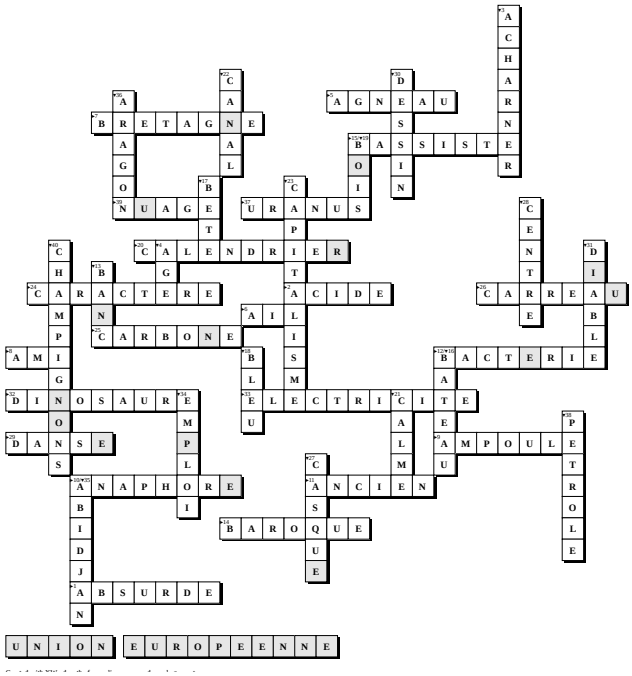

Réponses mots croisés

Répondez à notre sondage !

Mots croisés

Par Gaston Thobie

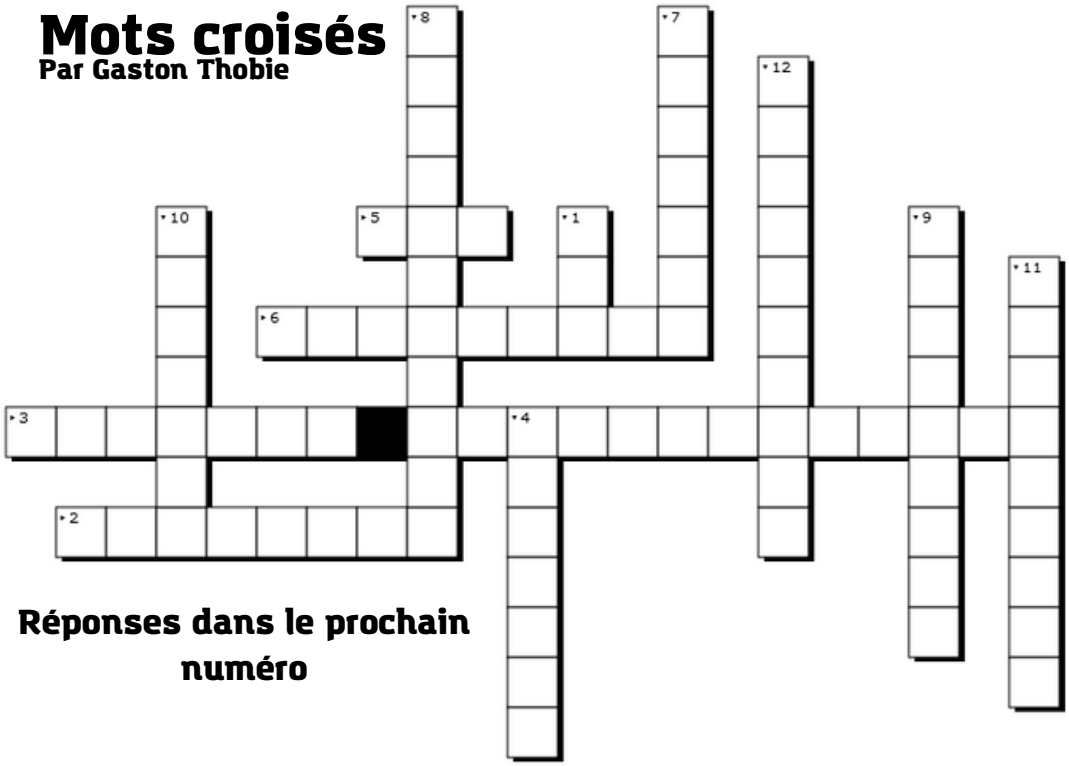

1. La Chine est présente à son conseil de sécurité
2. Morale ou matérielle, elle est préjudiciable
3. Quand ça ne file pas droit, on l'entend
4. Aurait été pratiquée à la prison de Guantanamo
5. ' Médecins sans frontières ' en est une célèbre
6. Autoritarisme
7. Ce pouvoir aux yeux bandés porte une balance
8. Qui vise au bien-être, au bonheur de tout le monde
9. Gisèle Halimi en fut une figure
10. Sentiment qui porte à traiter avec égards
11. Ne pas respecter la loi, c'est une __ des règles
12. Système de gouvernement dans lequel le pouvoir est exercé par le peuple

Réponses dans le prochain numéro

			8				3	
9		7	2	4		8	5	
8					3		4	
		6		2	5	1	7	
	9	4	1		8		2	5
		2			6		8	4
	5			1	9	4	5	6
	4	9	3	8	2	5	1	7
1		3		6	4	2	9	4

				5			2	6
			9					
	4					3		
	8		4				1	
7		6	1				4	
	3					7	6	
		3	2	1		5		
	2				5			
	6							7

L'équipe rédactionelle

Eloïse Mauras, Lili Pop, Gaston Thobie, Pierre Thuillier, Hoel Trotobas-Buestel, Marius Droguet, Youri Thobie, Mikaël Pop Schuh, Jasmine Mauras, Erell Duault-Ferey, Anna Betelli, Gemma Latapie-Iborra, Tamara May Castes-Bessette et Camille Fallon. Merci également aux autres personnes qui nous ont aidés à élaborer ce journal !

Version numérique, ressources et anciens numéros